



Berne, le 3 novembre 2010

Aux membres des Commissions des finances

Note d'information

Extrapolation du résultat de l'exercice 2010 à fin septembre

1. Contexte

Le 3 novembre, le DFF publiera les chiffres des recettes fiscales des neuf premiers mois de 2010 ainsi qu'un aperçu du résultat attendu du compte financier. Par la présente note, le DFF vise à informer le Conseil fédéral et les Commissions des finances (en vertu de l'art. 142, al. 4, LParl; RS 171.10) des résultats de son extrapolation de septembre.

Cette dernière ne tient compte que des postes ayant des incidences financières. Ainsi, les comparaisons se rapportent au compte de financement et non au compte de résultats.

2. Résultats de l'extrapolation de septembre

Selon l'*extrapolation de septembre*, le compte ordinaire devrait afficher un excédent de recettes de 1,4 milliard, soit au moins 3,4 milliards de plus que budgétisé. Cet excédent montre clairement les effets de la reprise conjoncturelle. La dernière extrapolation de juin les avait déjà en bonne partie intégrés. L'amélioration survenue entre-temps avoisine néanmoins 800 millions, soit un peu plus de 500 millions sur le plan des dépenses et plus de 250 millions au niveau des recettes.

Compte de financement 2010 Extrapolation au 30 septembre 2010 en milliards de francs	Budget 2010	Extrapolation de juin	Extrapolation de septembre	Ecart sep- tembre / budget	Ecart sep- tembre / juin
Recettes ordinaires	58,2	60,5	60,8	+2,6	+0,3
Recettes fiscales	53,8	56,1	56,4	+2,6	+0,3
Recettes non fiscales	4,4	4,5	4,4	+0,0	-0,0
Dépenses ordinaires	60,2	59,9	59,4	-0,9	-0,5
Dépenses courantes	53,0	52,5	52,0	-1,0	-0,5
Dépenses d'investissement	7,3	7,4	7,4	+0,1	-0,0
Solde de financement ordinaire	-2,0	0,6	1,4	+3,4	+0,8
Recettes extraordinaires	-	-	-	-	-
Dépenses extraordinaires	0,4	0,4	0,4	+0,0	+0,0
Solde de financement	-2,5	0,2	1,0	+3,4	+0,8

Les éventuels écarts dans les totaux résultent des différences d'arrondi.



Même après neuf mois, l'extrapolation ne constitue qu'une estimation, fondée sur les informations actuellement disponibles. D'où inévitablement une certaine incertitude.

L'évolution des recettes durant l'exercice en cours a été dûment prise en compte lors de l'élaboration du budget 2011 et du plan financier 2012-14. L'amélioration du résultat du compte ordinaire affichée par rapport à l'estimation de juin ne remet donc pas fondamentalement en question l'analyse de la situation budgétaire. Autrement dit, il reste indispensable d'appliquer dans leur intégralité les mesures de consolidation prévues dans le budget et dans le plan financier.

3. Exécution de l'extrapolation

Avant l'extrapolation, chaque recette est estimée séparément et comparée aux données empiriques des années précédentes (approche par le bas). En outre, une enquête menée auprès des départements permet de recenser les augmentations ou réductions attendues des dépenses par rapport au budget. La plausibilité de l'évolution du total des recettes et des dépenses est vérifiée en parallèle, sur la base des chiffres révisés de la croissance économique (approche par le haut).

4. Estimation des recettes ordinaires

Dans la présente extrapolation, l'estimation des recettes ordinaires a été corrigée à hauteur de plus de 250 millions (par rapport à l'extrapolation de juin). Alors que des recettes fiscales supplémentaires de 300 millions sont prévues, les recettes non fiscales risquent de diminuer de 50 millions.

Dans ses prévisions de la mi-septembre, le groupe d'experts de la Confédération pour les prévisions conjoncturelles a jugé de manière nettement plus optimiste qu'en juin encore l'amélioration de la situation économique observée depuis l'élaboration du budget 2010. Il s'attend ainsi à une vigoureuse augmentation du produit intérieur brut réel de 2,7 % (contre 1,8 % en juin). Cette appréciation reflète l'amélioration de la situation économique, déjà visible dans l'extrapolation de juin. En ce qui concerne la TVA, qui réagit en règle générale sans décalage à l'évolution de la demande intérieure, il n'a pas été nécessaire de corriger l'estimation de juin, compte tenu des recettes enregistrées.

Paramètres macro-économiques 2010	B 2010	SECO	SECO
Variation en %	19.8.2009	8.6.2010	16.09.2010
Produit intérieur brut nominal	0,7	2,9	3,2
Produit intérieur brut réel	-0,4	1,8	2,7
Inflation (indice des prix à la consommation)	0,9	1,1	0,7

L'amélioration de la situation économique se répercute sur l'estimation de plusieurs postes dans le domaine des recettes fiscales:

- En ce qui concerne l'*impôt anticipé*, les rentrées (+10 % par rapport à la même période de l'année passée) laissent prévoir un rendement supérieur de 250 millions à l'extrapolation de juin. Les demandes de remboursement ont beau être difficiles à estimer, le montant budgétisé pourrait ainsi être dépassé de plus d'un milliard au dernier trimestre.



- Quant aux recettes tirées des *droits de timbre*, leur évaluation plus positive qu'en juin tient essentiellement à ce que les entreprises connaissent des besoins plus élevés en fonds de tiers et, dans une moindre mesure, en fonds propres. Les entreprises tirent en effet parti de l'amélioration du climat économique pour satisfaire leurs besoins de financement sur le marché des capitaux. Ainsi, les recettes générées par le droit de timbre d'émission dépassent d'un tiers, après neuf mois seulement, celles de tout l'exercice précédent. L'évolution boursière contribue également, à travers le droit de timbre acquitté, à la révision à la hausse des prévisions de recettes.
- Les recettes des *droits de douane*, fortement corrélées à la conjoncture, connaissent une forte hausse. Les importations ont bondi au 2^e trimestre. Même si tout récemment elles ont eu tendance à s'essouffler, l'estimation des recettes de juin a été revue à la hausse.
- L'estimation des recettes de l'*impôt sur les huiles minérales* est elle aussi plus élevée. La légère hausse des rentrées depuis l'extrapolation de juin donne à penser que les recettes pourraient retrouver leur niveau de l'année dernière.

L'estimation des recettes fiscales comporte un degré important d'incertitude. Cela concerne en particulier l'impôt anticipé dont le produit pourrait être plus élevé que prévu, en raison notamment de la conjoncture favorable.

Les recettes non fiscales ont été révisées à la baisse de presque 50 millions par rapport à juin, en raison de la diminution des placements sur le marché monétaire et le marché des capitaux ainsi que du faible niveau des taux d'intérêt à l'heure actuelle.

5. Estimation des dépenses ordinaires

Selon la présente extrapolation, les dépenses ordinaires devraient être inférieures de 900 millions au montant budgétisé. D'où une nouvelle diminution, par rapport au budget, d'un peu plus de 500 millions depuis l'extrapolation de juin. Cette modification s'explique en premier lieu par une baisse plus marquée des dépenses, mais aussi par le supplément II inférieur aux attentes et par des dépassements de crédit moins élevés que prévu.

- Des crédits supplémentaires de 520 millions ont été sollicités par le biais des *suppléments I et II* au budget ordinaire – le supplément II affichant une baisse de près de 80 millions par rapport au montant attendu lors de l'extrapolation de juin. Ces suppléments entraînent une augmentation de 0,9 % des dépenses ordinaires inscrites au budget, soit nettement moins que la valeur moyenne des années 2003 à 2009 (1,9 %).
- Les *soldes de crédits* représentent la différence entre la réduction des dépenses (crédits non utilisés) et les dépassements de crédits. Leur montant est estimé à 1,4 milliard, soit 2,3 % des crédits accordés (budget et suppléments). Ils sont ainsi supérieurs de 450 millions à l'estimation de juin, en raison principalement des *diminutions de dépenses*. Cette évolution tient en tout premier lieu au matériel d'armement, secteur où les crédits inemployés ont augmenté de 215 millions par rapport à la dernière estimation. En effet, diverses acquisitions projetées ont pris du retard. Par ailleurs, les diminutions de dépenses provenant de compensations pour le supplément II sont plus élevées que prévu (-32 mio). Quant aux dépassements de crédits, les intérêts passifs devraient entraîner des dépenses



un peu moins élevées que suivant la dernière extrapolation (-90 mio). Si l'on se réfère au budget, une part élevée des soldes de crédits (près d'un quart) s'explique par la baisse des dépenses liées au matériel d'armement (-285 mio), à quoi s'ajoutent la diminution de la contribution de la Confédération à l'AI (-228 mio) et les mesures de stabilisation restées lettre morte dans le domaine du marché du travail (-213 mio), le palier de chômage de 5 % n'ayant pas été atteint.

6. Compte extraordinaire

Les dépenses extraordinaires résultent de la décision prise par les Chambres fédérales, dans le cadre de la troisième phase des mesures de stabilisation conjoncturelle, de procéder à la redistribution du produit de la taxe sur le CO₂ des années 2009 et 2010 dès 2010 et non deux ans après son prélèvement. Dans l'optique actuelle – et comme le prévoyait déjà l'extrapolation de juin –, les valeurs budgétisées restent inchangées.

Département fédéral des finances DFF


Eveline Widmer-Schlumpf